



EUROPEAN COMMISSION  
HEALTH & CONSUMERS DIRECTORATE-GENERAL

Unit 04 - Veterinary Control Programmes

SANCO/10311/2009

*Programmes for the eradication, control and monitoring of certain  
animal diseases and zoonoses*

## **Eradication programme of Classical Swine Fever**

**Approved\* for 2010 by Commission Decision 2009/883/EC**

**Luxembourg**

\* in accordance with Council Decision 2009/470/EC

## ANNEXE I

### **Prescriptions communes relatives à la présentation des programmes nationaux de lutte d'éradication et de surveillance concernant les maladies animales et zoonoses visées à l'article 1<sup>er</sup>, point a)<sup>1</sup>**

#### **1. Identification du programme**

État membre: **Luxembourg**

Maladie(s)<sup>2</sup>: **Peste porcine classique**

Demande de cofinancement communautaire pour<sup>3</sup>: **2010**

Référence du présent document: **PPC-2010-A.H.**

Personne de contact (nom, téléphone, télécopieur, adresse électronique):  
**albert.huberty@asv.etat.lu**

Date d'envoi à la Commission: **avril 2010**

#### **2. Données historiques relatives à l'évolution épidémiologique de la maladie ou des maladies<sup>4</sup>**

#### **3. Description du programme présenté<sup>5</sup>**

---

<sup>1</sup> S'il s'agit de la deuxième année et des années ultérieures d'un programme pluriannuel déjà approuvé par une décision de la Commission, seules les sections 1, 7 et 8 sont à compléter.

<sup>2</sup> Utiliser un document par maladie, à moins que l'ensemble des mesures de surveillance, de lutte et d'éradication prévues par le programme pour la population cible ne concerne plusieurs maladies.

<sup>3</sup> Indiquer l'année ou les années pour lesquelles le cofinancement est demandé.

<sup>4</sup> Fournir une description succincte accompagnée de données concernant la population cible (espèce, nombre de troupeaux et d'animaux présents et couverts par le programme), les principales mesures (tests, tests et abattage, tests et mise à mort, qualification des troupeaux et des animaux, vaccination, etc.) et les principaux résultats (incidence, prévalence, qualification des troupeaux et des animaux). Communiquer les informations pour chacune des différentes périodes lorsque les mesures ont été sensiblement modifiées. Étayer les informations par des tableaux, des graphiques ou des cartes, qui constituent une synthèse épidémiologique.

<sup>5</sup> Fournir une description succincte du programme, accompagnée d'une présentation des principaux objectifs (surveillance, lutte, éradication, qualification des troupeaux et/ou des régions, réduction de la prévalence et de l'incidence, etc.), des principales mesures (tests, tests et abattage, tests et mise à mort, qualification des troupeaux et des animaux, vaccination, etc.), de la population animale cible, des zones de mise en œuvre et de la définition d'un cas positif.

#### 4. Mesures prévues dans le programme présenté

##### 4.1. *Présentation synthétique des mesures inscrites au programme*

Durée du programme:

Première année:

- Lutte
- Tests
- Abattage des animaux dont le résultat au test est positif
- Mise à mort des animaux dont le résultat au test est positif
- Vaccination
- Traitement
- Élimination des produits
- Éradication, lutte ou surveillance

Dernière année:

- Éradication
- Tests
- Abattage des animaux dont le résultat au test est positif
- Mise à mort des animaux dont le résultat au test est positif
- Extension des mesures d'abattage ou de mise à mort
- Élimination des produits

: Autres mesures (à préciser):

##### 4.2. *Organisation, contrôle et rôle de toutes les parties<sup>6</sup> participant au programme:*

##### 4.3. *Description et délimitation des zones géographiques et administratives dans lesquelles le programme sera appliqué<sup>7</sup>:*

---

<sup>6</sup> Présenter les autorités chargées du contrôle et de la coordination des services responsables de la mise en œuvre du programme ainsi que les différents opérateurs concernés. Décrire les responsabilités des parties concernées.

<sup>7</sup> Indiquer le nom et la dénomination, les frontières administratives et la superficie des zones géographiques et administratives dans lesquelles le programme sera mis en œuvre. Illustrer à l'aide de cartes.

4.4. *Description des mesures du programme*<sup>8</sup>:

4.4.1. Notification de la maladie:

4.4.2. Animaux et population animale visés:

4.4.3. Identification des animaux et enregistrement des exploitations:

4.4.4. Qualifications des animaux et des troupeaux<sup>9</sup>:

4.4.5. Règles relatives aux mouvements des animaux:

4.4.6. Tests utilisés et modes de prélèvement d'échantillons:

4.4.7. Vaccins utilisés et modes de vaccination:

4.4.8. Information et évaluation en matière de gestion de mesures de biosécurité et d'infrastructure en place dans les exploitations en cause:

4.4.9. Mesures en cas de résultat positif<sup>10</sup>:

4.4.10. Modalités d'indemnisation des propriétaires d'animaux abattus et mis à mort:

4.4.11. Contrôle de la mise en œuvre du programme et rapport:

5. **Avantages du programme**<sup>11</sup>:

---

<sup>8</sup> Fournir une description complète de toutes les mesures sauf s'il peut être fait référence à la législation communautaire. Indiquer la législation nationale dans laquelle les mesures sont énoncées.

<sup>9</sup> À mentionner le cas échéant.

<sup>10</sup> Décrire succinctement les mesures prises en ce qui concerne les animaux positifs (abattage, destination des carcasses, utilisation ou traitement des produits animaux, destruction de l'ensemble des produits susceptibles de transmettre la maladie ou traitement de ces produits en vue d'éviter tout risque de contamination, procédure de désinfection des exploitations contaminées, traitement thérapeutique ou préventif choisi, procédure de repeuplement des exploitations ayant fait l'objet de mesures d'abattage, avec des animaux sains, et création d'une zone de surveillance autour de l'exploitation contaminée).

<sup>11</sup> Fournir une description des avantages pour les exploitants et pour la société en général.

## 7. Objectifs

### 7.1. Objectifs liés aux tests (un tableau par année de mise en œuvre)

#### 7.1.1. Objectifs liés aux tests de diagnostic

Maladie<sup>(a)</sup>: Peste porcine classique      Espèce animale: sangliers

Région <sup>(b)</sup>	Type de test <sup>(c)</sup>	Population cible <sup>(d)</sup>	Type d'échantillon <sup>(e)</sup>	Objectif <sup>(f)</sup>	Nombre de tests programmés
Luxembourg	Elisa AC	Sangliers abattus Sangliers trouvés morts	sérum	surveillance	750
	PCR		Amygdales, reins	surveillance	750
	Séroneutralisation		Amygdales, reins	Confirmation / sérotypage	50
	Isolément viral		Organes	sérotypage	50
<b>Total</b>					<b>1600</b>

(a) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(b) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'état membre.

(c) Description du test (test de séroneutralisation, test anticorps Elisa, test du rose bengale, etc.).

(d) Caractéristiques des espèces concernées et catégories des animaux visés (sexe, âge, animal reproducteur, animal de boucherie, etc.).

(e) Description de l'échantillon (sang, sérum, lait, etc.).

(f) Description de l'objectif (qualification, surveillance, confirmation de cas suspects, suivi des campagnes, séroconversion, contrôle des vaccins défectueux, essais de vaccins, contrôle de la vaccination, etc.).

## 7.1.2.

Objectifs liés aux tests effectués dans les troupeaux et sur les animaux<sup>12</sup>7.1.2.1 Objectifs liés aux tests effectués dans les troupeaux<sup>(a)</sup>Maladie<sup>(b)</sup>:

Espèce animale:

Région <sup>(c)</sup>	Nombre total de troupeaux <sup>(d)</sup>	Nombre total de troupeaux couverts par le programme	Nombre de troupeaux qu'il est prévu de contrôler <sup>(e)</sup>	Nombre escompté de troupeaux positifs <sup>(e)</sup>	Nombre escompté de nouveaux troupeaux positifs <sup>(e)</sup>	Nombre de troupeaux abattus en totalité	% escompté de troupeaux positifs abattus en totalité	INDICATEURS CIBLES			
								% escompté de troupeaux positifs	% escompté de nouveaux troupeaux positifs	% escompté de l'ouverture des troupeaux	% escompté de troupeaux positifs
								Prévalence escomptée dans la période:	Prévalence escomptée dans la période:	Prévalence escomptée dans la période:	Incidence escomptée
1	2	3	4	5	6	7	$8 = (7/5) \times 100$	$9 = (4/3) \times 100$	$10 = (5/4) \times 100$	$11 = (6/4) \times 100$	
Total											

(a) 1 troupeau, cheptels ou exploitations, selon le cas.

(b) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(c) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'État membre.

(d) Nombre total de troupeaux présents dans la région, y compris les troupeaux éligibles et non éligibles au titre du programme.

(e) On entend par contrôle la réalisation d'un test au niveau du troupeau dans le cadre du programme applicable à la maladie considérée en vue du maintien, de l'amélioration, etc. du statut sanitaire du troupeau. Dans cette colonne, chaque troupeau ne doit être pris en compte qu'une seule fois, même s'il a fait l'objet de plusieurs contrôles.

(f)  
(g)

Troupeaux comprenant au moins un animal positif au cours de la période, indépendamment du nombre de contrôles opérés au niveau du troupeau.  
Troupeaux dont le statut durant la période précédente était «inconnu», «pas indemne», «négatif», «indemne», «officiellement indemne» ou «suspendu» et comptant au moins un animal positif au cours de cette période.

### 7.1.2.2. Objectifs liés aux tests effectués sur les animaux

**Maladie<sup>(a)</sup>:**

**Espèce animale:**

Région <sup>(b)</sup>	INDICATEURS CIBLES					Abatage		INDICATEURS CIBLES	
	Nombre total d'animaux <sup>(c)</sup>	Nombre d'animaux <sup>(d)</sup> couverts par le programme	Nombre d'animaux <sup>(d)</sup> qu'il est prévu de soumettre à des tests	Nombre d'animaux à tester individuellement <sup>(e)</sup>	Nombre escompté d'animaux positifs	Nombre d'animaux positifs qu'il est prévu d'abattre ou de réformer	Nombre total d'animaux qu'il est prévu d'abattre <sup>(f)</sup>	% escompté de couverture au niveau des animaux	% d'animaux positifs (prévalence escomptée)
1	2	3	4	5	6	7	8	9 = (4/3) x 100	10 = (6/4) x 100
<b>Total</b>									

(a) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(b) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'État membre.

(c) Nombre total d'animaux présents dans la région, y compris les troupeaux éligibles et non éligibles au titre du programme.

(d) Inclut les animaux testés individuellement ou sur des échantillons collectifs.

(e) Ne comprend que les animaux testés individuellement; ne comprend pas les animaux testés sur des échantillons collectifs (par exemple: tests sur des éternes de lait).

(f) Comprend tous les animaux positifs abattus et les animaux négatifs abattus dans le cadre du programme.



## 7.2. Objectifs liés à la qualification C<sup>13</sup> troupeaux et des animaux<sup>13</sup> (un tableau par année de mise en œuvre)

Maladie<sup>(a)</sup>:

Espèce animale:

Région <sup>(b)</sup>	Objectifs liés au statut des troupeaux et des animaux dans le cadre du programme <sup>(a)</sup>													
	Nombre total de troupeaux et d'animaux couverts par le programme		Statut escompté: «inconnu» <sup>(d)</sup>		Statut escompté: «pas indemne» ou «pas officiellement indemne»		Statut escompté: «indemne» ou «officiellement indemne» <sup>(e)</sup>		Statut escompté: «indemne» ou «officiellement indemne» <sup>(e)</sup>					
	Troupeau X	Animaux <sup>(c)</sup>	Troupeau X	Animaux <sup>(c)</sup>	Dernier contrôle positif <sup>(e)</sup>	Dernier contrôle négatif <sup>(d)</sup>	Troupeau X	Animaux <sup>(c)</sup>	Troupeau X	Animaux <sup>(c)</sup>				
J	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Total														

(a) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(b) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'État membre.

(c) À la fin de l'année.

(d) Inconnu: pas de résultats de contrôles précédents disponibles.

(e) Pas indemne et dernier contrôle positif: le troupeau a été contrôlé et a donné au moins un résultat positif lors du dernier contrôle.

(f) Pas indemne et dernier contrôle négatif: le troupeau a été contrôlé et a donné des résultats négatifs lors du dernier contrôle, mais n'est pas «indemne» ni «officiellement indemne».

- (g) Suspendu au sens de la législation communautaire ou nationale applicable à la maladie considérée selon le cas ou conformément à la législation nationale.
- (h) Troupeau indemne au sens de la législation communautaire ou nationale applicable à la maladie considérée selon le cas ou conformément à la législation nationale.
- (i) Troupeau officiellement indemne au sens de la législation communautaire ou nationale applicable à la maladie considérée selon le cas ou conformément à la législation nationale.
- (j) Inclut les animaux pris en considération dans le cadre du programme dans les troupeaux ayant le statut visé (colonne de gauche).

### 7.3. Objectifs liés à la vaccination ou à traitement (un tableau pour chaque année de mise en œuvre)

#### 7.3.1. Objectifs liés à la vaccination ou au traitement<sup>14</sup>

Maladie<sup>(a)</sup>:

Espèce animale:

Région <sup>(b)</sup>	Nombre total de troupeaux <sup>(c)</sup> soumis à un programme de vaccination ou thérapeutique	Nombre total d'animaux soumis à un programme de vaccination ou thérapeutique	Objectifs liés au programme de vaccination ou thérapeutique					
			Nombre de troupeaux <sup>(c)</sup> qui est prévu de vacciner ou de traiter	Nombre d'animaux qu'il est prévu de vacciner ou de traiter	Nombre de doses de vaccin ou de prises thérapeutiques à administrer	Nombre escompté d'adultes vaccinés	Nombre escompté de jeunes <sup>(d)</sup> animaux vaccinés	
Total								

(a) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(b) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'État membre.

(c) Troupeaux, cheptels ou exploitations, selon le cas.

(d) Uniquement en ce qui concerne la brucellose bovine, la brucellose ovine et caprine (*B. melitensis*) au sens du programme.

7.3.2. Objectifs liés à la vaccination ou au traitement<sup>13</sup> de la faune sauvage

Maladie<sup>(a)</sup>: Peste porcine classique      Espèce animale: sangliers

Région <sup>(b)</sup>	Km <sup>2</sup>	Objectifs relatifs au programme de vaccination ou thérapeutique	
		Nombre escompté de doses de vaccin ou de prises thérapeutiques à administrer durant la campagne	Nombre total escompté de doses de vaccin ou de prises thérapeutiques à administrer
Luxembourg	2 586		
		Pas de vaccination prévue	
Total			

(a) Maladie et espèce animale si nécessaire.

(b) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'éradication approuvé de l'Etat membre.

<sup>13</sup> Données à communiquer le cas échéant uniquement.

8. Analyse détaillée du coût du program (un tableau pour chaque année de mise en œuvre)

Coûts liés aux mesures antizanzés	Spécifications	Nombre de doses	Coût unitaire en euros	Montant total en euros	Financement communautaire demandé (oui/non)
<b>1. Tests</b>					
1.1. Coût de l'analyse	Test: ELISA AC	750	2,5	1.875	Yes
	Test: PCR	750	60	45.000	Yes
	Test: Séroneutralisation	50	60	3.000	Yes
	Test isolement viral	50	60	3.000	Yes
1.2. Coût de l'échantillonnage		750	3	2.250	No
1.3. Autres coûts					
<b>2. Vaccination ou traitement</b>					
2.1. Achat de vaccins/traitement					
2.2. Frais de distribution					

2.3. Frais d'administration	1/2 personne	12 mois	2500	30.000
2.4. Frais de contrôle				
<b>3. Abattage et destruction</b>				
3.1. Indemnisation pour pertes d'animaux				
3.2. Frais de transport				
3.3. Frais de destruction				
3.4. Pertes en cas d'abattage				
3.5. Frais de traitement des produits (lait, œufs, œufs à couver, etc.)				
<b>4. Nettoyage et désinfection</b>			1000	Yes

5. Frais de personnel (uniquement le personnel chargé de l'exécution du programme)																
6. Matériels consommables et équipements spéciaux																
7. Autres coûts																
															TOTAL	86,125



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE  
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
Administration des services vétérinaires

Luxembourg, le 24 septembre 2009

Commission Européenne  
DG SANCO D-04  
Programme de contrôle vétérinaire  
Mme Olga Zorko  
bureau 08/63  
rue Belliard 232  
B - 1000 Bruxelles

fax : 0032 2 29 21 879

**Objet:** Programme de surveillance concernant la peste porcine classique des sangliers pour 2010  
au Grand-Duché de Luxembourg.

Madame,

Par la présente j'ai l'honneur de vous faire parvenir les informations supplémentaires demandées  
dans votre e-mail du 22 septembre 2009.

Veillez agréer, madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Administration  
des Services Vétérinaires

Dr Albert HUBERTY



programme peste porcine 2010 - ajout



L 335/70

FR

Journal officiel de l'Union européenne

13.12.2005

## ANNEXE VI

## PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES RAPPORTS FINAUX

État membre: LUXEMBOURG  
 Date: 02.01.2004  
 Maladie/infection: TC Espèce animale: SAUCLIER  
 Contenu minimal du rapport (1):

1. Présentation des données (annexe II, III, IV, V et V.A. selon le cas)
2. Évaluation technique de la situation:
  - 2.1. Casus épidémiologiques pour chaque maladie/infection
  - 2.2. Informations sur le test de diagnostic utilisé (tableau A)

Tableau A

Matériau/échantillon	Technique	Type d'échantillon (1)	Type de test (2)	Nombre de tests réalisés
TPC/SANG	ELISA	SÉRUM	SCREENING	593
TPC/SANG	PCR	AMYGDAL	SCREENING	364

- 2.3. Données relatives à l'infection:

Maladie/infection	Nombre de troupeaux infectés	Nombre d'animaux infectés

- 2.4. Motifs de la suspension du statut «suspension» ou «officiellement indemne» pour chaque maladie (tableau B)

Tableau B

Maladie/infection	Motif (3)	Nombre de troupeaux suspendus

- 2.5. Réalisation des objectifs et difficultés techniques
- 2.6. Informations épidémiologiques supplémentaires: informations sur les enquêtes épidémiologiques, les avortements, les lésions constatées à l'abattoir ou lors de l'autopsie, cas constatés chez l'homme, etc.
3. Aspects financiers
  - 3.1. Tableaux complétés de l'annexe VII
  - 3.2. Mont des dépenses effectuées dans le cadre du programme
  - 3.3. Détail des dépenses éligibles

(1) Matériau zoonose et origine animale, le cas échéant.

(2) Pour les programmes concernant les salmonelles zoonotiques ne valent que les points 1, 2, 2.3, 2.3.1, 2.6 et 3.

(3) Techniques: enzyme immuno, RB, FC, ELISA, CELEISA, isotherme, PCR, analyse bactériologique, autres (préciser).

(4) Indiquer, si nécessaire: sérum, sang, plasma, lait, camions, viande de lait, échantillons suspects, osseux, fibres, œufs, coquilles d'œufs, matériel, autre (préciser).

(5) Indiquer: test de dépistage, test de confirmation, test complémentaire, test de routine, autre (préciser).

(6) Indiquer le motif:

- résultat non positif dans le test de diagnostic
- ne satisfait pas à la fréquence des tests de routine
- introduction dans le troupeau d'animaux d'un statut insuffisant
- la maladie est suspectée
- autres (préciser).

L 375/70

FR

Journal officiel de l'Union européenne

13.12.2008

## ANNEXE VI

## PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES RAPPORTS FINAUX

État membre: LUXEMBOURG  
 Date: 02 DÉC 2008  
 Maladie/infection (1): PPC Espèce animale: Porc domestique  
 Contenu minimal du rapport (2):

1. Présentation des données (annexe II, III, IV, V et VI) selon le cas;
2. Évaluation technique de la situation:
  - 2.1. Cartes épidémiologiques pour chaque maladie/infection;
  - 2.2. Informations sur le test de diagnostic utilisé (tableau A);

Tableau A

Maladie/espèce	Test (1)	Type d'échantillon (1)	Type de test (1)	Nombre de tests réalisés
<u>PPC / PD</u>	<u>ELISA</u>	<u>SÉRUM</u>	<u>ROUTINE</u>	<u>72</u>

- 2.3. Données relatives à l'infection:

Maladie/espèce	Nombre de troupeaux infectés	Nombre d'animaux infectés

- 2.4. Motifs de la suspension du statut indemne ou officiellement indemne pour chaque maladie (tableau B):

Tableau B

Maladie/espèce	Motif (1)	Nombre de troupeaux suspendus

- 2.5. Réalisation des objectifs et difficultés techniques
- 2.6. Informations épidémiologiques supplémentaires: informations sur les écarts épidémiologiques, les avortements, les lésions constatées à l'abattoir ou lors de l'autopsie, cas constatés chez l'homme, etc.
3. Aspects financiers
  - 3.1. Tableaux complétés de l'annexe VII
  - 3.2. Niveau des dépenses effectuées dans le cadre du programme
  - 3.3. Détail des dépenses éligibles

(1) Maladie/infection et espèce animale, le cas échéant.

(2) Pour les programmes concernant les zoonoses zooniques, ne réaliser que les points 1, 2.2, 3.3, 2.5, 2.6 et 3.

(3) Indiquer l'enzyme utilisée: BB, PC, ELISA, EELISA, isolement PCR, analyse bactériologique, autre (préciser).

(4) Indiquer si nécessaire: sérum, sang, plasma, lait, carton stérile de lait, lézion suspecte, fèces, œufs, volailles mortes, macrotoux, autre (préciser).

(5) Indiquer: test de dépistage, test de confirmation, test complémentaire (test de routine, autre (préciser)).

(6) Indiquer le motif:

- résultat non négatif dans le test de diagnostic
- ne s'attire pas à la fréquence des tests de routine
- introduction dans le troupeau d'un nombre d'animaux insuffisant
- la maladie est suspectée
- autres (préciser)



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE  
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
Administration des services vétérinaires

Luxembourg, le 05 octobre 2009

Commission Européenne  
DG SANCO D-04  
Programme de contrôle vétérinaire  
Mme Olga Zorko  
bureau 08/63  
rue Belliard 232  
B - 1000 Bruxelles

fax : 0032 2 29 21 879

**Objet:** Programme de surveillance concernant la peste porcine classique des sangliers pour 2010 au Grand-Duché de Luxembourg.

Madame,

Par la présente j'ai l'honneur de vous faire parvenir les informations supplémentaires demandées dans votre e-mail du 30 septembre 2009.

Veuillez agréer, madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Administration  
des Services Vétérinaires

Dr Albert HUBERTY

ARRIVED SANCO 04	URGENT
ACTION 02	
07. 10. 2009	
INFO	ALL CIRC
FILING	De. U.P.Lu. 10

programme peste porcine 2010 - suite

- 4.2. Organisation, emploi et rôle de chaque membre (1) participant au programme
- 4.3. Description et délimitations des zones géographiques et administratives dans lesquelles le programme sera appliqué (2)
- 4.4. Description des mesures de programme (3):
  - 4.4.1. Notification de la maladie
  - 4.4.2. Antécédents et population animale visés
  - 4.4.3. Identification des animaux et accompagnement des propriétaires
  - 4.4.4. Qualifications des animaux et des propriétaires (4)
  - 4.4.5. Règles relatives aux mouvements des animaux
  - 4.4.6. Tests réalisés et mesures de prévention recommandées *En cas d'un sérum ad PCOR non éliminable, les animaux sont peut-être en phase de rétroconversion, les propriétaires des animaux doivent être informés de leur rôle dans la conversion et les propriétaires doivent être informés par le vétérinaire affecté des dangers de leur conversion pour eux-mêmes.*
  - 4.4.7. Mesures relatives au contrôle de la conversion
  - 4.4.8. Information et éducation en matière de gestion de sources de bio-sécurité et d'hygiène, en phase dans les exploitations en cause
  - 4.4.9. Mesures en cas de résultat positif (5)
  - 4.4.10. Modalités d'implémentation des procédures d'urgence prévues en cas de crise
- 5. *4.4.11. Contexte de la mise en œuvre du programme et support. Les mesures de soutien du programme ont été assurées par le vétérinaire affecté des tâches de la phase de pré-conversion de la zone. Le support est assuré par le vétérinaire affecté des tâches de la phase de conversion.*  
 Avantages du programme (6):
  - (1) Présence de membres chargés de contrôler et de la surveillance des zones impliquées de la zone en cause de pré-conversion afin que les différents systèmes concernés. Préciser les responsabilités des acteurs concernés
  - (2) Indiquer le nom et la fonction de chaque membre administrateur et le soutien des zones géographiques et administratives dans lesquelles le programme sera mis en œuvre. Rattacher à l'aide de cartes
  - (3) Fournir des descriptions claires de toutes les mesures que l'on peut être fait référence à la législation communautaire, indiquant la législation nationale. Pour chaque mesure, donner son numéro
  - (4) À préciser les qualifications
  - (5) Décrire les mesures de soutien prévues et les mesures de soutien des animaux impliqués en relation avec les animaux concernés. Décrire les mesures de prévention des problèmes de conversion à l'aide de cartes montrant les zones de pré-conversion et de conversion. Préciser les mesures de soutien de pré-conversion et de conversion. Préciser les mesures de soutien de pré-conversion et de conversion.
  - (6) Analyser les avantages des mesures de soutien et préciser les avantages et préciser les avantages

6. Données relatives à l'évolution épidémiologique au cours des cinq dernières années (3)

6.1. Evolution de la maladie (3)

6.1.1. Données relatives aux troupeaux (3) (un tableau par année et par malade/espèce)

Année: 2004 Malade (N): 2004  
 Situation à la clôture: 2004  
 Espèces animales: 2004

Espèce (1)	Nombre total de troupeaux (2)	Nombre total de troupeaux atteints par le propriétaire (3)	Nombre de troupeaux contrôlés (4)	Nombre de troupeaux surveillés (5)	Nombre de troupeaux inspectés (6)	Nombre de troupeaux abandonnés en isolation (7)	% de troupeaux surveillés en isolation (8)	Indicateurs		
								% de troupeaux groupés (9)	% de troupeaux surveillés par la période (10)	% de troupeaux surveillés par la période (11)
2004	2004	2004	2004	2004	2004	2004	$K = (7/2) \times 100$	$9 = (2/2) \times 100$	$10 = (2/2) \times 100$	$11 = (2/2) \times 100$
Total										

- (1) Troupeau ou exploitation, selon le cas.
- (2) Malade si espèce animale à inspecter.
- (3) Égale au nombre de malades dans le programme de diagnostic.
- (4) Nombre total de troupeaux présents dans le troupeau, y compris les troupeaux abandonnés et ceux qui ont été inspectés.
- (5) On entend par troupeau inspecté un troupeau qui a été inspecté dans le cadre du programme de diagnostic.
- (6) Nombre total de troupeaux inspectés dans le troupeau, y compris les troupeaux abandonnés et ceux qui ont été inspectés.
- (7) Les troupeaux qui ont été abandonnés en isolation.
- (8) Les troupeaux qui ont été abandonnés en isolation.
- (9) Les troupeaux qui ont été abandonnés en isolation.
- (10) Les troupeaux qui ont été abandonnés en isolation.
- (11) Les troupeaux qui ont été abandonnés en isolation.

3) Remarque: les données relatives à l'évolution de la maladie en un troupeau, selon le cas, les indicateurs et données.



6. Données relatives à l'évolution épidémiologique au cours des cinq dernières années (\*)

6.1. Évolution de la maladie (\*)

6.1.1. Données relatives aux tendances (\*) (see tableau par année et par maladie/espace)

Année: **2008** Situation à la date du: **31.08.09**  
 Maladie: **CPA** Espèce animale: **BOVINS DOMESTIQUES**

Région (*)	Nombre total de bovins (*)	Nombre total de bovins soumis par le propriétaire	Nombre de bovins atteints (*)	Nombre de bovins perdus (*)	Nombre de bovins atteints par les éleveurs (*)	Nombre de bovins atteints en ferme	% de bovins perdus acquis en ferme	Indicateurs		
								% de bovins atteints atteints	% de bovins atteints perdus	% de bovins atteints atteints
1	2	3	4	5	6	7	8 = (7) / 2 * 100	9 = (4) / 3 * 100	10 = (5) / 4 * 100	11 = (6) / 7 * 100
<b>LUX</b>	<b>320</b>	<b>320</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>										

(\*) Topique ou épidémiologie, selon le cas.  
 (1) Maladie et espace, année et pays.  
 (2) Région, année, maladie et espace, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (3) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (4) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (5) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (6) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (7) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (8) Pourcentage de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (9) Pourcentage de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (10) Pourcentage de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (11) Pourcentage de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.

(\*) Topique ou épidémiologie, selon le cas.  
 (1) Maladie et espace, année et pays.  
 (2) Région, année, maladie et espace, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (3) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (4) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (5) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (6) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (7) Nombre total de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (8) Pourcentage de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (9) Pourcentage de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (10) Pourcentage de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.  
 (11) Pourcentage de bovins atteints, dans le pays, selon le pays, les espèces, les années et non éligibles au site du programme.

Données relatives à l'évolution épidémiologique au cours des cinq dernières années (1)

6.1. Évaluation de la maladie (1)

6.1.1. Données relatives aux tempêtes (1) (voir tableau par année et par maladie/pays)

Année: **2007** Situation à la date du: **10/01/09**  
 Maladie (s): **PCV** Réviseur national: **TORE BERGERSON**

Région (1)	Nombre total de tempêtes (2)	Nombre total de tempêtes causées par le prisonnier	Nombre de tempêtes évitées (3)	Nombre de tempêtes évitées par les contacts (4)	Nombre de tempêtes évitées par les contacts (5)	Nombre de tempêtes évitées par les contacts (6)	Nombre de tempêtes évitées par les contacts (7)	Nombre de tempêtes évitées par les contacts (8)	%	Indicateurs		
										de contacts évités (9)	de contacts évités (10)	de contacts évités (11)
EUX	320	320	0	0	0	0	0	0	6 = (7/9) x 100	9 = (10/9) x 100	10 = (11/10) x 100	13 = (11/9) x 100
<b>Total</b>												

(1) Tempêtes ou infections, selon le cas.  
 (2) Maladie et espèces animales concernées.  
 (3) Région, telle qu'elle est définie dans le questionnaire épidémiologique et non éligible au titre du programme.  
 (4) Maladie, mais de tempêtes évitées dans la région, y compris les tempêtes évitées dans la maladie épidémiologique.  
 (5) Qui ont été évitées par les contacts évités dans les contacts évités.  
 (6) Qui ont été évitées par les contacts évités dans les contacts évités.  
 (7) Les tempêtes évitées par les contacts évités dans les contacts évités.  
 (8) Les tempêtes évitées par les contacts évités dans les contacts évités.  
 (9) Les contacts évités par les contacts évités dans les contacts évités.  
 (10) Les contacts évités par les contacts évités dans les contacts évités.  
 (11) Les contacts évités par les contacts évités dans les contacts évités.

(1) Fournir les données relatives à l'évolution de la maladie en utilisant les données de la dernière enquête.  
 (2) Fournir les données relatives à l'évolution de la maladie en utilisant les données de la dernière enquête.





5.1.2 Exemples relatifs aux annués (un tableau par année à jour actualisé)

Année: 2004  
 Situation à la date du 01/08/04  
 Matrice P-RC Exemple

Région (1)	Nombre total d'habitants (2)	Nombre d'habitants (3) à l'échelle de la table de programmation	Nombre d'habitants (4) dans les zones d'habitat dispersé	Nombre d'habitants (5) dans les zones d'habitat dispersé	Nombre d'habitants (6) dans les zones d'habitat dispersé	Absence		Présence	
						7	8	9 = (4) x (9)	10 = (5) x (10)
LUX	5000	5000	3726	3726	0	✓	✓	46,5	0
Total									

- 1) Matrice et autres indicateurs de référence.
- 2) Région totale (1) ou l'échelle de la programmation d'habitants de l'Etat membre.
- 3) Habitants dans les zones d'habitat dispersé dans la région, y compris les habitants dispersés et non affectés au site de programmation.
- 4) Habitants dans les zones d'habitat dispersé dans la région, y compris les habitants dispersés et non affectés au site de programmation.
- 5) Habitants dans les zones d'habitat dispersé dans la région, y compris les habitants dispersés et non affectés au site de programmation.
- 6) Habitants dans les zones d'habitat dispersé dans la région, y compris les habitants dispersés et non affectés au site de programmation.
- 7) Habitants dans les zones d'habitat dispersé dans la région, y compris les habitants dispersés et non affectés au site de programmation.
- 8) Habitants dans les zones d'habitat dispersé dans la région, y compris les habitants dispersés et non affectés au site de programmation.
- 9) Habitants dans les zones d'habitat dispersé dans la région, y compris les habitants dispersés et non affectés au site de programmation.
- 10) Habitants dans les zones d'habitat dispersé dans la région, y compris les habitants dispersés et non affectés au site de programmation.

Présentation relative aux données (voir tableau par source et par candidat/candidate)

Année: 2007  
 Situation à la date du: 01.08.2007  
 Métier (F): 772  
 Espèce animale: PORC - DEUX SEVRES

Niveau (1)	Nombre total d'inscrits (2)	Nombre dans les listes (3) (voir programme)	Nombre dans ceux restés inutilisés (4)	Nombre dans ceux punis (5)	Absence			Infirmes	
					Nombre d'inscrits possibles au scrutin (6)	Nombre total d'inscrits absents (7)	% de couverture en nombre des inscrits (8) $\frac{6-(7)}{6} \cdot 100$	% d'inscrits punis (9) $\frac{5}{6-(7)} \cdot 100$	
1	88 223	88 223	3 160	3 160	0	0	0	35	0
Total									

- (1) Année et espèce animale nécessaires.
- (2) Situation à la date de la présentation.
- (3) Nombre total d'inscrits possibles dans la région, y compris les inscrits supplémentaires et les inscrits supplémentaires.
- (4) Nombre dans les listes.
- (5) Nombre dans ceux restés inutilisés.
- (6) Nombre d'inscrits possibles au scrutin.
- (7) Nombre d'inscrits absents.
- (8) Pourcentage de couverture en nombre des inscrits.
- (9) Pourcentage d'inscrits punis.

n 1 2

Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)

Année: 2005  
 Situation à la date du: 31.03.05  
 Monture: PRC  
 Entité relative: SANGLIERS

Réponse (b)	Nombre total d'individus (f)	Nombre d'individus (f) à l'exception de ceux de la population	Nombre d'individus (f) dans la population	Nombre d'individus (f) dans la population	Nombre d'individus (f) dans la population	Nombre d'individus (f) dans la population	Montage		Individus	
							Nombre d'individus (f) dans la population	Nombre total (f) dans la population	% de couverture au niveau des individus	% d'individus positifs
1	8000	8000	2.333	2.333	0	1	1	9 = (43) * 100	29	10 = (49) * 100
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
Total										

- 1) Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)
- 2) Réponse à la question (a) dans le questionnaire
- 3) Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)
- 4) Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)
- 5) Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)
- 6) Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)
- 7) Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)
- 8) Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)
- 9) Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)
- 10) Monture relative aux montants (ne valent pas suite et par défaut)



5.1.2. Envelopes relatives aux dépenses (voir tableau par indicateur et par sous-indicateur)

Année: 2008 Situation à la date du: 01.09.2008  
 Méthode de TRC: Spécifique

Région (1)	Nombre total d'entreprises (2)	Nombre d'entreprises à venir dans le cadre du programme (3)	Nombre d'entreprises ayant déjà commencé leur activité (4)	Nombre d'entreprises ayant commencé leur activité (5)	Nombre d'entreprises ayant commencé leur activité (6)	Abandon		Indicateurs	
						Nombre d'entreprises abandonnées (7)	Nombre total d'entreprises abandonnées (8)	% de conformité au respect des délais (9 - (4/3) * 100)	% d'entreprises ayant commencé leur activité (10 - (4/2) * 100)
LUX	8500	8500	1527	1527	0	1	1	88,5	0
<b>Total</b>									

- 1) Région et année initiale et acquiescente
- 2) Région initiale globale ou globale dans le programme d'identification, après un tel de l'Etat membre.
- 3) Nombre total d'entreprises présentes dans la région, y compris les entreprises digitales et non digitales.
- 4) In: de la manière dont l'entreprise a été créée (dans le cadre du programme).
- 5) Le nombre de entreprises ayant commencé leur activité (dans le cadre du programme).
- 6) Le nombre de entreprises ayant commencé leur activité (dans le cadre du programme).
- 7) Le nombre de entreprises ayant commencé leur activité (dans le cadre du programme).
- 8) Le nombre de entreprises ayant commencé leur activité (dans le cadre du programme).
- 9) Le nombre de entreprises ayant commencé leur activité (dans le cadre du programme).
- 10) Le nombre de entreprises ayant commencé leur activité (dans le cadre du programme).

Normes relatives aux matériaux fin coléon par soude et par matriçage

Année: 2006  
 Situation à la date du: 04-08-09  
 Matière: PVC  
 Spécie soude: PVC DIGNESTIBALE

Région (%)	Nombre total d'opérateurs (1)	Nombre dans ceux (1) à l'arrêt de production	Nombre dans ceux (2) à l'arrêt de production	Nombre dans ceux (3) à l'arrêt de production	Nombre dans ceux (4) à l'arrêt de production	Absence		Indicateurs	
						Nombre d'opérateurs posés depuis un	Nombre total dans	% de soudeuse au	% d'absence par
						effort	nombre	niveau	présence
1	2	1	4	5	6	7	8	9 = (1/3) * 100	10 = (6/4) * 100
LUZ	86430	86430	3221	3221	0	0	0	38	0
Total									

(1) Région et région soude si nécessaire.  
 (2) Région et/ou quelle est l'arrêt dans le programme d'arrêt de production.  
 (3) Nombre total d'opérateurs présents dans la région, y compris les travailleurs, les fins et les réguliers au titre de production.  
 (4) Selon les normes, tous les indicateurs au sein de la région soude.  
 (5) Ne correspond pas à un nombre réel d'opérateurs, car correspondant plus à un nombre réel que des indicateurs collectifs (par exemple avec un chiffre de 100).  
 (6) Correspond à un nombre possible de soudeuses et les indicateurs de la région soude.

5.1.2. Données relatives aux animaux vendus par année et par méthode d'élevage

Année 2007  
 Situation la date du 07/09/07  
 Méthode de reproduction animale PASC BONSOURCE

Région (1)	Nombre total d'animaux (2)	Nombre d'animaux (1) à jeter dans le cadre du programme (3)	Nombre d'animaux (4) restés	Nombre d'animaux (5) nés, testés, et abattus (6)	Nombre d'animaux (6) morts prélevés	Abatage		Infectieux	
						Nombre d'animaux positifs abattus ou éliminés (7)	Nombre total d'animaux abattus (8)	% de souvenance au niveau des abatteurs (9) = (7) / (8) * 100	% d'animaux positifs prélevés animale (10) = (6) / (2) * 100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
107	86 130	55 230	86 1	86 1	0	0	0	9 = (0) / (0) * 100	10 = (0) / (86 130) * 100
Total									

- (1) Méthode de reproduction animale si nécessaire.
- (2) Région de l'Etat est définie dans le programme d'élevage, approuvé de l'Etat membre.
- (3) Nombre total d'animaux concernés dans le système, y compris les troupeaux, agglomérés et non agglomérés, et ceux du programme.
- (4) Ne concerne que les animaux testés individuellement ou sur les élevages collectifs.
- (5) Ne concerne que les animaux testés individuellement, ne compris pas les animaux testés sur des établissements collectifs (par exemple tests sur carcasses de bœuf).
- (6) Comprennent tous les animaux positifs abattus et les échantillons prélevés, testés dans le cadre du programme.



Annexes relatives aux élections aux tables par circonscription communale

Arrêté 2007

Situation à la date du 01.01.04

Nature: PPR

Épave n°: 5 A 000 1 B 25

Région (1)	Nombre total d'habitants (2)	Nombre d'habitants (1) à l'échelle de la commune (3)	Nombre des votes (4) validés	Nombre d'habitants restés sans vote (5)	Nombre des votes perdus (6)	Abstentions		Taux de participation		
						Nombre d'habitants inscrits au registre (7)	Nombre total d'habitants restés (8)	% de couverture sur votes des inscrits (9)	% d'inscriptions par rapport au total (10)	
LU	8.500	8.500	1.117	1.117	0	0	1	1	13	0
Total										

1) Région et épave amont et aval.

2) Région telle qu'elle se présente dans le recensement fédéral, à l'exception de l'État.

3) Nombre total d'habitants dans la commune, y compris les étrangers, les citoyens et non-citoyens au sens du droit suisse.

4) Nombre des inscriptions validées individuelles et non des inscriptions collectives.

5) Nombre des inscriptions validées individuelles et non des inscriptions collectives.

6) Nombre des inscriptions validées individuelles et non des inscriptions collectives.

7) Nombre des inscriptions validées individuelles et non des inscriptions collectives.

8) Nombre des inscriptions validées individuelles et non des inscriptions collectives.

9) Calculé sur la base des inscriptions validées individuelles et non des inscriptions collectives.

10) Calculé sur la base des inscriptions validées individuelles et non des inscriptions collectives.

n.13. Demande relative aux salaires (en rubriques par année et par année bissextile)

Année: 2008  
 Situation à la date du: 01.01.09  
 Matricule (N°): 7770  
 Exerce fonction: SAOULIERS

Ligand (N°)	Niveau local d'attribution (N°)	Nombre d'années (N°) à l'entrée dans le cadre du programme	Nombre d'années (N°) à l'entrée dans le cadre du programme	Niveau local d'attribution (N°)	Niveau local d'attribution (N°)	Absence		Bénéficiaire	
						Nombre d'absences (N°) en raison de congés	Nombre d'absences (N°) en raison de congés	% de couverture en raison des congés	% d'impensum pendant l'absence annuelle
1	2	1	1	3	3	0	0	0	0
604	10000	10000	500	500	500	0	0	0	0
Total									

- 1) Valeur de l'opère soumise à sécularité.
- 2) Région où se trouve le domicile dans le programme de retraite.
- 3) Nombre total d'années jugées pour la fixation y compris les années éligibles et non éligibles au bon du programme.
- 4) Indiquer les services effectués dans les années éligibles et non éligibles au bon du programme.
- 5) Le contrat qui les concerne, soit l'acte de nomination, de promotion, de transfert, de congé, de retour, de cessation de service.
- 6) Correspond aux années pendant lesquelles l'absence est due à la maladie ou à l'absence de travail.

Données relatives aux animaux (à compléter par comité et sur demande spéciale)

Année: 2008  
Membre FR: PTC

Situation à la date de l'inspection: PONDICHERICHI  
Espèce animale: PONDICHERICHI

Xénon (f)	Nombre total d'animaux (c)	Nombre dans pour (f) à terre dans le cadre du programme	Nombre dans pour (f) terre	Nombre d'œufs mâles testés satisfaisamment (f)	Nombre d'œufs mâles possibles	Nombre		Evaluations	
						Nombre d'animaux testés dans un réseau	Nombre total des mâles testés (f)	% de conversion au niveau des animaux	% d'animaux pondus pondus: satisfaisant
1	2	2	62	61	0	62	5 - (41) x 100	11 - (64) x 100	
2	85	86	62	61	0	62	5 - (41) x 100	11 - (64) x 100	
Total									

- (1) Méthode et espèce animale à sélectionner.
- (2) Région cible que le comité doit sélectionner, approuvée de l'état membre.
- (3) Nombre total d'animaux présents dans la région, y compris les animaux égarés et non affectés au titre du programme.
- (4) Nombre des animaux testés satisfaisamment ou satisfaisamment collectés.
- (5) Nombre d'œufs mâles testés satisfaisamment ou satisfaisamment collectés (y compris ceux qui égarés de la région).
- (6) Nombre d'œufs mâles possibles et les animaux d'œufs mâles dans le cadre du programme.













5.2. Données ventilées relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire

5.2.1. Données ventilées relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire par niveau par année et par maladie/spécie

Année: 2006 Maladie: PRP Espece: *Escherichia coli*

Description des tests sérologiques utilisés: *ELISA de*  
Description des tests microbiologiques ou virologiques utilisés: *IT*  
Description des autres tests utilisés:

Région (*)	Tests sérologiques		Tests microbiologiques ou virologiques			Autres tests	
	Nombre de bactéries testées (1)	Nombre de souches positives (2)	Nombre de souches testées (3)	Nombre de souches positives (4)	Nombre de souches testées (5)	Nombre de souches positives (6)	
LUK	8/9	0	2	0	1	1	
Total	8/9	0	2	0	1	1	

(1) Nombre et espèce animale si disponible.  
(2) Région et le qu'elle est difficile dans le programme de vaccination après un de flux positif.  
(3) Nombre de souches testées.  
(4) Nombre de souches positives.  
(5) Nombre de souches testées.  
(6) Nombre de souches positives.

5.3. Données relatives aux hospitalisations (par niveau par année et par maladie/spécie)

Année	Maladie (*)	Espèce animale	Nombre de hospitalisations (1)		Mort par hospitalisation (2)	
			Nombre de hospitalisations	Nombre de décès	Nombre de hospitalisations	Nombre de décès
2006	PRP	<i>Escherichia coli</i>	0	0	0	0
Total			0	0	0	0

(1) Maladie et espèce animale si disponible.  
(2) Région et le qu'elle est difficile dans le programme de vaccination après un de flux positif.  
(3) Nombre de hospitalisations.  
(4) Nombre de décès.  
(5) Nombre de hospitalisations.  
(6) Nombre de décès.





6.2. Planets sanitaires relatifs aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire

6.2.1. Données ventilées relatives aux tests de surveillance et aux analyses de laboratoire (un tableau par année et par maladie/spécies)

Année: 2008 Maladie (s): RRU Espèce/espèces animal: Troupeau de bovins

Description des tests sérologiques utilisés: ELISA de type R  
Description des tests microbiologiques ou virologiques utilisés:  
Description des autres tests utilisés:

Situation (?)	Tests sérologiques		Tests microbiologiques ou virologiques		Autres tests	
	Nombre d'échantillons testés (?)	Nombre d'échantillons positifs (?)	Nombre d'échantillons testés (?)	Nombre d'échantillons positifs (?)	Nombre d'échantillons testés (?)	Nombre d'échantillons positifs (?)
COA	72	0	-	-	-	-
Total	72	0	-	-	-	-

0 Maladie et espèce animale à déclarer.  
1 Région indic. qu'elle est définie dans le programme d'indication approuvé de l'état membre.  
2 Nombre d'échantillons testés.  
3 Nombre d'échantillons positifs.

6.3. Données relatives aux infections (un tableau par année et par maladie/spécies)

Année: Maladie (s): Espèce animale:

Région (?)	Nombre de troupeaux infectés (?)	Nombre d'animaux infectés

0 Maladie et espèce animale à déclarer.  
1 Régions indic. qu'elle est définie dans le programme d'indication de l'état membre.  
2 Troupeaux infectés au moins un animal infecté selon le cas.



6.6.2 Surveillance de la faune envahissante (notamment par analyse et par microbiologiques)

Audit: *90034*  
 Description des tests sérologiques utilisés: *Méthode ELISA AC1 SA*  
 Description des tests microbiologiques ou entomologiques utilisés: *Environnementale*  
 Description des autres tests utilisés: *Especie animale: SAVGILIERA*

Région (*)	Tests microbiologiques ou entomologiques			Tests sérologiques		Autres tests	
	Nombre d'échantillons tests	Nombre d'écarts/positifs	Nombre d'échantillons tests	Nombre d'écarts/positifs	Nombre d'échantillons tests	Nombre d'échantillons tests	
<i>COR</i>	<i>2763</i>	<i>0</i>	<i>8.032</i>	<i>0</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Total</b>	<b><i>2763</i></b>	<b><i>0</i></b>	<b><i>8.032</i></b>	<b><i>0</i></b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

(\*) Méthode et espèces animales si nécessaire.  
 (\*\*) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'analyse appropriée de l'État membre.

6.6.3 Données relatives à la vaccination ou au traitement de la faune sauvage

Audit: *Milieu (\*)* Especie animale:

Description des performances de vaccination, de traitement ou de autres méthodes:

Région (*)	Kerl	Type/traitement de vaccination ou de traitement				
		Nombre de doses de vaccin ou de produits thérapeutiques administrés	Nombre de campagnes	Nombre total de doses de vaccin ou de produits thérapeutiques administrés		
<b>Total</b>						

(\*) Méthode et espèces animales si nécessaire.  
 (\*\*) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'analyse appropriée de l'État membre.

6.5 Evénements relatifs aux programmes de vaccination de routine (1)

Année: Maladie (2) Espèce animale:

Description des programmes de vaccination, thérapeutiques ou autres utilisés	Méthodes de surveillance							
	Nombre annuel de personnes (3)	Nombre total d'animaux	Nombre de vaccins (4) utilisés à un programme de vaccination ou thérapeutique	Nombre de personnes (5) vaccinées ou traitées	Nombre d'animaux vaccinés ou traités	Nombre de doses de vaccins thérapeutiques ou de produits thérapeutiques	Nombre d'effets (6) observés	Nombre de jours annuels (7) surveillés
<b>Total:</b>								

- (1) Maladie et espèces animales si récurrente.
- (2) Région ou ville quand on utilise dans le programme d'évaluation approuvé de l'UE le nom.
- (3) Trausés, élevés ou exploités, sous le cas.
- (4) Uniquement en ce qui concerne la méthode de surveillance, la méthode usée et l'espèce (5) incluant au sein du programme.

6.6 Données relatives à la faune sauvage (1)

6.6.1 Répartition de la population sauvage

Année: 2008 Maladie de surveillance (2):

Région (3)	Estimation de la population des espèces sauvages concernées		
	Espèce de surveillance	Espèce	Espèce
FCV	SAUVAGES		
<b>Total</b>	SAUVAGES		

(1) Le tableau de base est rempli lorsque la méthode d'estimation de référence, en cas d'application d'une seule méthode, fournit un désignation de référence.

(2) Communiquer les données au directeur de la vaccination, à cet effet.

(3) Communiquer les données uniquement si le programme est approuvé. Au moment de remplir ce tableau, fournir les données pertinentes au point épidémiologique pour la maladie.

6.5. Donner raison aux programmes de vaccination ou de traitement (7)

Année: 2007 Région (2) IND Espèce animale:

Description des programmes de vaccination thérapeutiques de santé utilisés:

Région (2)	Nombre total de bovins (1)	Nombre total de bovins	Information relative au programme de vaccination ou thérapeutique					Nombre de points vétérinaires (1)	Nombre de points vétérinaires
			Nombre de troupeaux (1) soumis à vaccination thérapeutique	Nombre de troupeaux (1) vaccinés en réalité	Nombre d'unités vaccinales ou points	Nombre de doses de vaccin administrées ou de points thérapeutiques	Nombre de points vétérinaires		
<b>Total</b>									

- (1) Raison et impact attendu si nécessaire.
- (2) Région nationale ou ultime dans le programme d'extension approuvé de l'Etat membre.
- (3) Troupeaux, élevages ou exploitations, selon le cas.
- (4) Uniquement en ce qui concerne la fréquence positive, la fréquence nulle et négative. Il inclut les avis de programme.

6.6. Donner raison à la forme suivante (7)

6.6.1. Estimation de la population faunique

Année: 2007 Méthode d'estimation (2) IND

Région (2)	Estimation de la population des espèces sauvages concernées		
	Épave	Épave	Épave
<u>IND</u>	<u>85000</u>		
<b>Total</b>	<u>85000</u>		

(1) Le tableau de ci-dessus est considéré comme le meilleur estimation de référence. En cas d'incertitude, faire une description de celle-ci.

(2) Raison et impact attendu si nécessaire.

(7) Communiquer les données uniquement si le cas, selon le cas. (8) Communiquer les données uniquement si le programme est conforme aux normes communautaires. (9) Si les données proviennent d'un inventaire scientifique pour la maladie.



0.5. Unités relatives aux programmes de vaccination ou de référence (1)

Abréviation	Méthode (2)	Espèce animale	Informations relatives au programme de vaccination ou de référence											
			Nombre total de personnes (3)	Nombre total d'élevages	Nombre de sous-programmes de vaccination ou thérapeutique	Nombre de sous-programmes de vaccination ou thérapeutique	Évaluation des programmes de vaccination ou de référence	Nombre de doses de vaccin administrées ou de doses thérapeutiques	Nombre d'élevages visités	Nombre de personnes examinées (4) par site				
Total														

(1) Maladie ou espèce animale à vacciner.  
 (2) Région telle qu'elle est décrite dans le programme d'évaluation approuvé de l'Etat membre.  
 (3) Programmes, décrites ou appliqués, selon le cas.  
 (4) Uniquement en ce qui concerne les vaccins vivants, la brosseuse, voire d'autres (3), sachant que les sites de vaccination.

0.6. Unités relatives à la lutte antivectorielle

0.6.1. Evaluation de la population animale

Abréviation	Méthode d'évaluation (2)	Estimation de la population des espèces animales concernées			
		Région (3)	Espèce	Espèce	Espèce
			ESPECIE 1	ESPECIE 2	ESPECIE 3
LUK			ESPECIE 1	ESPECIE 2	ESPECIE 3
Total			ESPECIE 1	ESPECIE 2	ESPECIE 3

(1) Le tableau de données est considéré comme le véritable document de référence. En cas d'absence d'une autre méthode, fournir une description de celle-ci.  
 (2) Région telle qu'elle est définie dans le programme d'évaluation approuvé de l'Etat membre.  
 (3) Communiquer les données relatives au site de vaccination en ce qui concerne les sites de vaccination.

6.5 Données relatives aux programmes de vaccination en destination (\*)

Année: Méthode (1): Région(s) membre(s):

Informations relatives au programme de vaccination en destination

Région (2)	Nombre total de personnes (3)	Nombre total d'individus	Nombre de personnes (3) soumise à une vaccination de routine (4)	Nombre de personnes (3) vaccinés ou traités	Nombre d'individus vaccinés ou traités	Nombre de doses de vaccin administrées (5) ou de doses administrées	Nombre d'individus (6) vaccinés	Nombre de personnes (7) vaccinées
<b>Total</b>								

- (1) Méthode et espèce animale si nécessaire  
 (2) Région ou les régions qui doivent être indiquées dans le programme d'activités approuvé par l'UE  
 (3) Total des personnes, des individus ou de la population, selon le cas  
 (4) Indiquent les personnes qui ont subi une vaccination de routine  
 (5) Indiquent les personnes qui ont subi une vaccination de routine, la vaccination ou la vaccination si elle est indiquée dans le programme.

6.6 Données relatives à la zone sauvage (\*)

6.6.1 Évaluation de la population sauvage

Année: Méthode d'estimation (1):

Région (2)	Évaluation de la population des espèces sauvages concernées	Évaluation de la population des espèces sauvages concernées	Évaluation de la population des espèces sauvages concernées	Évaluation de la population des espèces sauvages concernées
<b>Total</b>				

(1) Le tableau de données est considéré comme la référence principale de référence en cas de doute sur les données. Les données doivent être fournies avec une description de l'espèce.  
 (2) Région ou les régions qui doivent être indiquées dans le programme d'activités approuvé par l'UE.

(\*) Consultez les données relatives à la vaccination à ce lien  
 (\*\*) Consultez les données relatives à la vaccination à ce lien

45. Données relatives aux programmes de vaccination ou de traitement (1)

Année: Mars 07 Maladies (2): Épilepsie auto-immune

Description des programmes de vaccination, thérapeutiques ou autres utilisés

Épisodes auto-immuns

Informations : données sur programmes de vaccination ou thérapeutiques

Région (3)	Nombre total de participants (4)	Nombre total d'épisodes	Nombre de personnes pour lesquelles un programme de vaccination ou thérapeutique	Événements liés à l'épilepsie auto-immune (5) (événements ou incidents)	Nombre d'épisodes vaccinés ou traités	Nombre de décès de vaccination ou de traitement thérapeutiques	Nombre d'adhésions ou de prises thérapeutiques	Nombre d'adhésions ou de prises thérapeutiques	Nombre de décès de vaccination ou de traitement	Nombre de décès de vaccination ou de traitement
Total										

1) Mettre à jour les données de vaccination et de traitement.  
 2) Réviser les données en fonction des programmes de vaccination et de traitement.  
 3) Les données doivent être regroupées par région.  
 4) Les données doivent être regroupées par région.  
 5) Les données doivent être regroupées par région.

46. Données relatives à la surveillance

46.1. Surveillance de la population

Année: 2007 Maladie d'épilepsie auto-immune (1)

Région (2)	Épilepsie auto-immune	Épilepsie auto-immune	Épilepsie auto-immune	Épilepsie auto-immune
LVX	3000			
Total	3000			

1) Le tableau de données est présenté en fonction de la région d'origine de référence. En cas d'incertitude, il faut utiliser la région d'origine de référence.  
 2) Les données doivent être regroupées par région.

(1) Si un tableau des données est présenté à la fois en français et en anglais, les données doivent être regroupées par région.  
 (2) Les données doivent être regroupées par région.

0.6.2. Surenchères de la boîte : surper, l'un n'arrive pas avec et pas mal de légumes

Source: *Handwritten*  
 Description des tests sérologiques utilisés: *Etis A Ac*  
 Description des autres tests utilisés: *PCR*

Espèce animale: *Sus scrofa*

Référer (*)	Tests sérologiques ou virologiques		Tests sérologiques		Autres tests	
	Nombre dechantillons usés	Nombre dechantillons positifs	Nombre dechantillons usés	Nombre dechantillons positifs	Nombre dechantillons usés	Nombre dechantillons positifs
<i>593</i>	<i>593</i>	<i>0</i>	<i>349</i>	<i>0</i>	<i>✓</i>	<i>✓</i>
<b>Total</b>	<i>593</i>	<i>0</i>	<i>349</i>	<i>0</i>	<i>✓</i>	<i>✓</i>

(\*) Matrice et autres animaux si pertinent.  
 (\*) Région réfé. quelle est décrite dans le programme de validation approuvé de l'Etat membre.

0.6.3. Remarques relatives à la réalisation ou au traitement de la urine surrage

Année: *Matrice (\*)*  
 Description des programmes de validation, méthodologiques ou autres relatifs: *Espèce animale: ✓*

Référer (*)	Sini	Programme de validation ou alternatif			
		Nombre de doses de vaccin ou de pilles intrapéridiques à injecter	Nombre de sangsues	Nombre total de doses de vaccin et pilles intrapéridiques administrées	
<b>Total</b>					

(\*) Matrice et autres animaux si pertinent.  
 (\*) Région réfé. quelle est décrite dans le programme de validation approuvé de l'Etat membre.

5.6.2. Sur balance de la liaison soumise joint tableau par année et par pathologie/syndrome

Année 2009

Maladie (1) *PCOR*

Inspece animale: *SAUV. L. I. S. R*

Description des tests sérologiques utilisés: *ELISA de*  
*Préparation des tests immunologiques ou sérologiques réalisés: PCOR*  
 Description des autres tests utilisés:

Région (1)	Tests immunobiologiques ou sérologiques		Tests sérologiques		Autres tests	
	Nombre d'examens réalisés	Nombre d'examens positifs	Nombre d'examens réalisés	Nombre d'examens positifs	Nombre d'examens réalisés	Nombre d'examens positifs
<i>LEUK</i>	<i>1133</i>	<i>0</i>	<i>31</i>	<i>6</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Total	<i>1133</i>	<i>0</i>	<i>31</i>	<i>6</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

(1) Maladie et/ou espèce animale à déclarer.  
 (2) Région où elle est réalisée dans le programme d'inspection animale de l'Etat membre.

5.6.3. Données relatives à la vaccination ou au traitement de la fièvre soumise

Année: Maladie (1): *PCOR*  
 Description des programmes de vaccination: *thérapeutiques ou autres affaiblis*  
 Typeur animale: *SAUV. L. I. S. R*

Région (1)	Eau <sup>2</sup>	Vaccination de vaccination ou thérapeutique		Nombre de contacts	Nombre total de doses de vaccin de vaccin thérapeutiques administrés
		Nombre de doses de vaccin ou de vaccin thérapeutiques administrés	Nombre de contacts		
Total					

(1) Maladie et/ou espèce animale à déclarer.  
 (2) Région où elle est réalisée ou effectuée dans le programme d'inspection animale de l'Etat membre.

6.6. Surveillance de la faune sauvage par ailleurs (par nombre et par maladie/espèce)

Année: 2006

Méthode (1): PCR

Espèce animale: SAPHIRIENS

Description des tests sérologiques utilisés: ECISA, A=

Description des tests virologiques utilisés: PCR/ELISA

Description des autres tests utilisés:

Région (1)	Tous micro-organismes ou virus		Tous sérologiques		Autres tests	
	Nombre d'échantillons soumis	Nombre d'échantillons positifs	Nombre d'échantillons testés	Nombre d'échantillons positifs	Nombre d'échantillons testés	Nombre d'échantillons positifs
LUX	1572	0	25	0	1	1
Total	1572	0	25	0	1	1

(1) Région et type animal et test utilisé.  
 (2) Région où se trouve le programme élimination approuvé de l'élevage sauvage.

5.6.3. Données relatives à la vaccination ou au traitement et à la faune sauvage

Année: Belgique (1)

Espèce animale:

Description des programmes de vaccination, thérapeutiques ou autres utilisés:

Région (1)	Type	Programme de vaccination ou thérapeutique			
		Nombre de doses de vaccin ou de produits thérapeutiques administrés	Nombre de personnes	Nombre total de doses de vaccin ou de produits thérapeutiques administrés	
Total					

(1) Méthode et région animal et test utilisé.  
 (2) Région où se trouve ou est prévue la vaccination thérapeutique ou autre utilisée.

4.6.2

Suivi/contrôle de la faune sauvage (un tableau par secteur et par département)

Arrêté S.007 Maladie: PRR  
 Description des tests sérologiques utilisés: ELISA / SA  
 Description des tests microbiologiques ou virologiques utilisés: PCR / BACC. ESTERVI / ELISA  
 Description des autres tests utilisés: IF

Inspece annuelle S.A.R.L.I.E.R.S

Espèce (1)	Test microbiologique ou virologique		Tests sérologiques		Autres tests	
	Nombre d'échantillons testés	Nombre d'infectieux positifs	Nombre d'échantillons testés	Nombre d'infectieux positifs	Nombre d'échantillons testés	Nombre d'échantillons positifs
LOX	2 333	0	55	0	1296	0
<b>Total</b>	<b>2 333</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>1296</b>	<b>0</b>

(1) Maladie et espèces animales en observation.  
 (2) Approuvé quelle est Adhiré dans le programme d'évaluation approuvé de l'état européen.

4.6.3) Données relatives à la vaccination ou au traitement de la faune sauvage

Arrivée Maladie (1):  
 Description des programmes de vaccination, des approches ou autres utilisés:

Arrivée signature (1)	Espèce	Programme de vaccination ou thérapeutique		
		Inspece annuelle	Nombre de doses de vaccin ou de produits thérapeutiques à administrer	Nombre de personnes administrées
<b>Total</b>				

(1) Maladie et espèces animales en observation.  
 (2) Inspece annuelle approuvé de l'état européen